



## Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées

Adresse postale : 23, rue Bourdon 31200 Toulouse

Tél : 05.62.87.54.89 ou 06.37.20.27.46

[contact@apiculteurs-midi-pyrenees.fr](mailto:contact@apiculteurs-midi-pyrenees.fr)



## Communiqué de presse

Date : le 27 avril 2018.

### Va-t-on indemniser les apiculteurs européens ?

#### L'Europe va-t-elle interdire l'ensemble des molécules tueuses d'abeilles ?

L'Europe reconnaît la culpabilité de trois néonicotinoïdes dans la mort des abeilles, mais cela fait des décennies que les apiculteurs voient leurs abeilles crever sans qu'une politique d'envergure ne soit menée pour les protéger !

Enfin un vote lucide et normal ce vendredi 27 avril 2018 ! Alors que depuis des années nos abeilles meurent avec un taux moyen français de 35 % et ici en région Occitanie de 40 % à 60 % avec des pics jusqu'à 80 %, les responsables européens et français (au premier rang desquels notre Ministre de l'Agriculture Stéphane Travert) ne cessent de sous-estimer l'importance des insectes pollinisateurs.

Ainsi 16 États-membres sur 28<sup>1</sup> ont voté pour que le moratoire concernant jusqu'à présent trois néonicotinoïdes (imidaclopride (plus connu sous sa marque Gaucho), clothianidine et thiamétoxame) qui ne concernait que quelques cultures, soit désormais généralisé à toutes les cultures de plein champs.

Pour l'eurodéputé **Eric Andrieu**, grand défenseur des abeilles et par ailleurs Président de la Commission Pesticides du Parlement européen, il s'agit d'une :

*« vraie victoire pour la biodiversité ! On n'y croyait plus ! Mais force est de constater que la mobilisation des ONGs, des médias et de plusieurs d'entre nous a fini par payer ! »*

<sup>1</sup> Détail du vote :

Le Royaume Uni, la France, la Slovénie, l'Allemagne, Malte, l'Autriche, les Pays-Bas, la Suède, Chypre, le Luxembourg, l'Italie, l'Irlande, la Grèce, l'Estonie, l'Espagne se sont prononcés en faveur d'une interdiction. Sous la pression de l'industrie betteravière notamment, la Roumanie, la République Tchèque, le Danemark, et la Hongrie se sont prononcées contre. Le Portugal, la Belgique, la Slovaquie, la Pologne, la Bulgarie et la Croatie, la Lettonie, Lituanie, la Finlande se sont abstenus.



Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées

SIRET 793 176 850 00022- APE 9412Z

[www.apiculteurs-midi-pyrenees.fr](http://www.apiculteurs-midi-pyrenees.fr)



Pour **Delphine Batho**, députée des Deux-sèvres : « *C'est une victoire. Mais elle est tardive. Les néonicotinoïdes ont fait énormément de dégâts. Maintenant on doit obtenir qu'ils soient tous interdits, au-delà de ces 3 substances.* »

**Petit rappel de la toxicité de différentes molécules, dont les néonicotinoïdes par rapport au DDT ...**

### Insecticides : toxicité / abeilles (DL<sub>50</sub> ng/ab)

| pesticide       | ®        | Use         | Dose g/ha | LD50 ng/ab | Tox/DDT |
|-----------------|----------|-------------|-----------|------------|---------|
| DDT             | Dinocide | insecticide | 200-600   | 27 000.0   | 1       |
| thiaclopride    | Proteus  | insecticide | 62,5      | 12 600.0   | 2.1     |
| amitraz         | Apivar   | acaricide   | -         | 12 000.0   | 2.3     |
| acetamiprid     | Supreme  | insecticide | 30-150    | 7 100.0    | 3.8     |
| coumaphos       | Perizin  | acaricide   | -         | 3 000.0    | 9       |
| methiocarb      | Mesurool | insecticide | 150-2200  | 230.0      | 117     |
| tau-fluvalinate | Apistan  | acaricide   | -         | 200.0      | 135     |
| carbofuran      | Curater  | insecticide | 600       | 160.0      | 169     |
| λ-cyhalothrine  | Karate   | insecticide | 150       | 38.0       | 711     |
| thiaméthoxam    | Cruiser  | insecticide | 69        | 5.0        | 5 400   |
| fipronil        | Regent   | insecticide | 50        | 4.2        | 6 475   |
| imidaclopride   | Gaucho   | insecticide | 75        | 3.7        | 7 297   |
| clothianidine   | Poncho   | insecticide | 50        | 2.5        | 10 800  |
| deltamethrine   | Décis    | insecticide | 7,5       | 2.5        | 10 800  |

Dr. JM Bonmatin (CNRS) France, données publiées dans Pisa et al., Environ Sci Pollut Res (2015) 22:68–102, page 70 ( DOI 10.1007/s11356-014-3471-x)

Pour **Olivier Fernandez**, président du Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées : « *Ces molécules sont jusqu'à 10 000 fois plus puissantes que le DDT/Agent Orange, elles n'ont pas leur place dans notre environnement. Si nous pouvons nous féliciter de cette interdiction, je note trois remarques :*

- 1) Pourquoi l'interdiction ne concerne pas l'acétamipride ?<sup>2</sup>
- 2) Comment-on nos agences et nos responsables politiques peuvent-ils avoir interdits le DDT en 1972 et aujourd'hui autoriser des molécules jusqu'à 10 000 fois puissantes ? Cette attitude de nous mener continuellement en bateau en nous disant que le doute persiste est fallacieuse et insupportable. Des chercheurs de tous pays ont démontré depuis plus de 20 ans le danger de ces molécules sur nos abeilles, les bourdons, les papillons, les oiseaux et la santé humaine.
- 3) Si on peut se féliciter de la décision européenne, notons qu'elle est en-dessous encore de la loi française qui prévoit l'interdiction de tous les néonicotinoïdes au 1<sup>er</sup> septembre 2018, sauf si nos trois Ministres Agnès Buzyn, Stéphane Travert et Nicolas Hulot s'autorisaient à signer des dérogations, ce qui paraît impossible. Même avec des drones ? En tout cas nous ferons tout pour qu'aucune dérogation ne vienne tuer nos abeilles et attaquer notre santé ! ».

<sup>2</sup>En 2013, l'EFSA déclarait que : « Deux insecticides néonicotinoïdes -l'acétamipride et l'imidaclopride – peuvent avoir une incidence sur le développement du système nerveux humain ».



**Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées**

SIRET 793 176 850 00022- APE 9412Z

[www.apiculteurs-midi-pyrenees.fr](http://www.apiculteurs-midi-pyrenees.fr)





Réaction du **Dr. Jean-Marc Bonmatin** (Centre de Biophysique Moléculaire du CNRS) l'un des plus grands spécialistes des néonicotinoïdes : *« Cette interdiction ne fait que confirmer les soupçons des apiculteurs et les milliers d'études scientifiques mettant en cause l'utilisation de ces molécules. Toutefois, je note que l'interdiction ne concerne que 3 molécules, alors que la France a prononcé une interdiction totale. Si ces 3 molécules sont remplacées par le thiaclopride et l'acétamipride (deux autres néonicotinoïdes non concernés par la décision Européenne) ni les abeilles, ni la santé humaine ne seront vraiment gagnantes... »*

Le Président du Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées

Olivier FERNANDEZ

**Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées :**

Le Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées est une structure **dynamique** et **volontairement engagée** qui regroupe en son sein un salarié, un conseil d'administration d'une quinzaine de personnes et **500 adhérents apiculteurs**. Au-delà des cours d'apiculture dispensés auprès d'une **centaine de débutants** chaque année, il organise **des réunions mensuelles d'information** et de **vulgarisation** sur l'apiculture et plus globalement **la protection de la biodiversité**.

**Actif** et **militant**, le Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées est un acteur incontournable de la filière apicole en Midi-Pyrénées, présent sur Facebook, Instagram et Twitter et qui suit au travers d'une veille internet, l'actualité apicole qu'il contribue également à **animer sur la toile**.



**Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées**

SIRET 793 176 850 00022- APE 9412Z

[www.apiculteurs-midi-pyrenees.fr](http://www.apiculteurs-midi-pyrenees.fr)

